

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE SYNDICALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du.....23 mai 2008
Heure..... 14 h 30
LieuSALON DU PERSONNEL

PRÉSENCES - 119 personnes ont signé la feuille des présences
OUVERTURE - L'assemblée est ouverte à 14 h 45

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Hélène Forest propose *Jean Karam*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 13

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée syndicale du 13 mars 2008
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Informations
6. Finances du SPECA
 - a) Bilan financier 2006-2007
 - b) Demandes d'appui aux luttes
 - c) Prévisions budgétaires 2008-2009
7. Conseil exécutif du SPECA
 - a) Bilan de l'exécutif sortant 2007-2008
 - b) Décisions à prendre
8. Comité des relations du travail
 - a) Bilan des enseignantes et enseignants au Comité des relations du travail pour 2007-2008
 - b) Décisions à prendre
9. Commission des études
 - a) Bilan des enseignantes et enseignants à la Commission des études pour 2007-2008
 - b) Décisions à prendre
10. Comité santé, sécurité et prévention
 - a) Bilan des enseignantes et enseignants au Comité santé, sécurité et prévention pour 2007-2008
 - b) Décisions à prendre
11. Comité de perfectionnement
 - a) Bilan des enseignantes et enseignants au Comité de perfectionnement pour 2007-2008
 - b) Décisions à prendre
 - c) Nomination des enseignantes et enseignants pour 2008-2009
12. Politique d'assistance professionnelle
13. Aide à la réussite
14. 27^e paie
15. Élections
 - 15.1 Présidence des élections pour 2008-2009 (1 poste à combler)
 - 15.2 Élection des vérificateurs pour 2007-2008 (2 postes à combler)
 - 15.3 Conseil exécutif pour 2008-2009 (9 postes à combler)
 - 15.4 Comité des relations du travail pour 2008-2009 (2 postes à combler)
 - 15.5 Commission des études

Famille *Sciences humaines et administratives* : 1 représentant-e (mandat de 3 ans : 2008-2011)
Famille *Techniques humaines et administratives* : 1 représentant-e (mandat de 1 an : 2008-2009)
Famille *Techniques physiques* : 1 représentant-e (mandat de 3 ans : 2008-2011)
Famille *Techniques de la santé* : 1 représentant-e (mandat de 3 ans : 2008-2011)
Toute provenance : 2 représentant-es (mandat de 1 an : 2008-2009)

- 15.6 Comité santé et sécurité pour 2008-2009 (3 postes à combler)
16. Hommage à nos 24 retraités de l'année
17. Varia

Proposée par Naji Jammal
Appuyée par Denis Grondin
Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SYNDICALE DU 13 MARS 2008
Recommandation 14

Que le procès-verbal de l'assemblée syndicale du 13 mars 2008 soit adopté tel que rédigé.

Proposée par Jean-François Dubuc
Appuyée par Claude Lebeuf
Adoptée à l'unanimité

4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES
Recommandation 15

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte les nouveaux membres ayant adhéré au SPECA depuis le 13 mars 2008 et dont les noms suivent : *Sonia Bourgeois* (Chimie), *Alain Cadotte* (Histoire et géographie), *Idir Cherief* (Sciences sociales), *Karine Gemme* (Histoire et géographie), *Mélanie Jobin* (Éducation physique) *Renaud Mailhot-Paquette* (Éducation physique), *Jean-François Millette* (Histoire et géographie), *Janick Morin* (Cinéma).

Proposée par Walter Tshibangu
Appuyée par Hélène Forest
Adoptée à l'unanimité

5. INFORMATIONS

André Vincent informe l'assemblée sur la prochaine réunion (dîner causerie) du lundi 26 mai à 13 h en vue de la préparation du rassemblement pour l'éducation de l'hiver 2009.

6. FINANCES DU SPECA

a) Bilan financier 2006-2007

Yves Coutu présente l'état des revenus et dépenses du SPECA pour la période du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2007 de même que le rapport des vérificateurs.

Recommandation 16

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte l'État des revenus et dépenses du SPECA pour la période s'étendant du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2007, le bilan financier du SPECA au 31 août 2007 et le rapport des vérificateurs présentés dans le document « Bilans syndicaux 2007-2008 ».

Proposée par Martin Bouchard
Appuyée par Robert Arpin
Adoptée à l'unanimité

b) Demandes d'appui aux luttes

Recommandation 17

Que l'exécutif soit autorisé à dépasser le montant maximal mensuel par lutte durant l'été pour le solde de la cote P-8 du budget 2007-2008 dans la mesure où la nature des luttes appuyées lui semblera le justifier.

Proposée par Robert Arpin
Appuyée par Louise Forget
Adoptée à l'unanimité

c) Prévisions budgétaires 2008-2009

Yves Coutu expose les prévisions budgétaires du SPECA pour 2008-2009.

Recommandation 18

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte les prévisions budgétaires du SPECA 2008-2009 telles que présentées dans le document « Prévisions budgétaires du SPECA pour la période s'étendant du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009 ».

Proposée par Jacques Bélisle
Appuyée par Robert St-Amour
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 19

Que l'assemblée syndicale du SPECA permette à la trésorerie du syndicat de procéder par paiement direct dans le cas du versement du salaire de l'employée ou des employés éventuels du syndicat, dans le cas du remboursement des retenues gouvernementales sur lesdits salaires et dans le cas des remboursements des frais de déplacement et de représentation pour le syndicat par les membres qui en exprimeraient le souhait, comme c'est la pratique actuelle dans les instances et organismes syndicaux ayant des statuts et règlements semblables aux nôtres. Tous ces paiements directs ne doivent pas dépasser une limite supérieure de 2 500 \$ par versement et doivent obligatoirement être préautorisés par l'entremise d'un formulaire ad hoc signé par au moins deux des trois signataires désignés des effets comptables du syndicat.

Proposée par Benoît Lussier
Appuyée par Claude Lebeuf
Adoptée à l'unanimité

7. CONSEIL EXÉCUTIF DU SPECA

a) Bilan de l'exécutif sortant 2007-2008

Annette Gélinas présente le bilan des membres au Conseil exécutif pour 2007-2008.

b) Décisions à prendre

Recommandation 20

Que l'assemblée syndicale du SPECA reçoive le bilan du Conseil exécutif du SPECA 2007-2008 tel que présenté dans le document « Bilans syndicaux 2007-2008 ».

Proposée par Jean-François Dubuc
Appuyée par Najj Jammal
Adoptée à l'unanimité

8. COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL

a) Bilan des enseignantes et enseignants au Comité des relations du travail pour 2007-2008

Annette Gélinas et Yves Coutu présentent le bilan de l'équipe des enseignantes et des enseignants au Comité des relations du travail pour 2007-2008.

b) Décisions à prendre

Recommandation 21

Que l'assemblée syndicale reçoive le bilan des enseignantes et enseignants au Comité des relations du travail 2007-2008 tel que présenté dans le document « Bilans syndicaux 2007-2008 ».

Proposée par Hélène Forest
Appuyée par Jacqueline Bergeron
Adoptée à l'unanimité

9. COMMISSION DES ÉTUDES

a) Bilan des enseignantes et enseignants à la Commission des études pour 2007-2008

Michel Desmarais présente le bilan de l'équipe des enseignantes et des enseignants à la Commission des études pour 2007-2008.

**b) Décisions à prendre
Recommandation 22**

Que l'assemblée syndicale du SPECA reçoive le bilan des enseignantes et enseignants à la Commission des études 2007-2008 tel que présenté dans le document « Bilans syndicaux 2007-2008 ».

Proposée par Guy Racine
Appuyée par Jean-François Dubuc
Adoptée à l'unanimité

10. COMITÉ SANTÉ, SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

a) Bilan des enseignantes et enseignants au Comité santé, sécurité et prévention pour 2007-2008

Mohand Atrou présente le bilan de l'équipe des enseignantes et des enseignants au Comité santé, sécurité et prévention pour 2007-2008.

**b) Décisions à prendre
Recommandation 23**

Que l'assemblée syndicale du SPECA reçoive le bilan des enseignantes et enseignants au comité santé, sécurité et prévention 2007-2008 tel que présenté dans le document « Bilans syndicaux 2007-2008 ».

Proposée par Naji Jammal
Appuyée par Walter Tshibangu
Adoptée à l'unanimité

11. COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

a) Bilan des enseignantes et enseignants au Comité de perfectionnement pour 2007-2008

Diane Labarre présente le bilan des enseignantes et des enseignants au Comité de perfectionnement pour 2007-2008, bilan qui inclut une recommandation à l'assemblée.

**b) Décisions à prendre
Recommandation 24**

Que l'assemblée syndicale du SPECA reçoive le bilan des enseignantes et enseignants au Comité de perfectionnement 2007-2008 tel que présenté dans le document « Bilans syndicaux 2007-2008 ».

Proposée par Guy Racine
Appuyée par Hélène Forest
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 25

Que l'assemblée syndicale du SPECA donne mandat à ses représentants au Comité de perfectionnement de modifier la Politique pour qu'elle se lise ainsi :

« Qu'à compter de l'année scolaire 2008-2009 :

La limite maximale pour la participation des enseignantes et enseignants à un congrès ou un colloque (C) est fixée à 1 500 \$ par département; cependant, lorsque le département compte plus de douze (12) enseignantes ou enseignants, la limite maximale est obtenue en multipliant par 125 \$ le nombre d'équivalent temps complet que compte le département au premier juillet de l'année qui débute. Si les demandes excèdent le maximum permis, le Comité demande au département de lui indiquer comment répartir ce montant.

La limite maximale pour la participation des enseignantes et des enseignants à une activité de formation non créditée (D) est fixée à 1 500 \$ par département.

La limite maximale pour une enseignante ou un enseignant pour une activité de la catégorie D est de 1 500 \$ annuellement.

Un enseignant ou une enseignante qui ne séjourne pas dans la ville où a lieu l'activité pourra se faire rembourser le coût de transport et le montant de 43 \$ prévu pour les repas pour chaque aller-retour sans toutefois dépasser le per diem de 120 \$.

Le per diem pour les frais de séjour (repas et coucher) est de 120 \$. Chaque nuitée équivaut à un per diem sur présentation de preuve de séjour.

Lors d'un séjour qui couvre une partie de journée seulement ou n'inclut pas de nuitée (par exemple, le cas d'un colloque qui dure 2 ½ jours), les frais de repas pour cette demi-journée sont remboursables sur présentation de pièces justificatives originales et jusqu'à concurrence des montants suivants :

Déjeuner : 8 \$ Dîner : 15 \$ Souper : 20 \$

En regard des déplacements, le montant maximum pouvant être alloué est de 130 \$ si la personne voyage seule et de 180 \$ pour une personne véhiculant un ou plusieurs passagers concernés par la même activité de perfectionnement.

Les frais d'utilisation d'automobile personnelle seront remboursés au taux de 0,25 \$/km si la personne voyage seule; si on utilise le covoiturage, le taux sera de 0,30 \$/km.

La personne qui effectue une activité de perfectionnement à au moins 55 km et qui effectue des allers et retours chaque jour se voit allouer le transport pour chaque aller et retour ainsi que les frais de repas pour chaque jour jusqu'au maximum du per diem (120 \$).

Dans le cas d'activités où les frais d'inscription comprennent aussi l'hébergement et les repas et dont les reçus ne permettent pas de distinguer les coûts rattachés aux frais de séjour, un maximum de 160 \$ par jour est autorisé pour l'ensemble des coûts ».

Proposée par François Journault
Appuyée par Guy Racine
Adoptée à l'unanimité

c) Nomination des membres pour 2008-2009

Recommandation 26

Que mandat soit donné à l'exécutif du SPECA de désigner les enseignantes et enseignants membres du Comité de perfectionnement pour 2008-2009 sur la base des critères déjà votés par l'assemblée syndicale, à savoir la représentativité des secteurs et la continuité dans l'équipe.

Proposée par Naji Jammal
Appuyée par Jacqueline Bergeron
Adoptée à l'unanimité

12. POLITIQUE D'ASSISTANCE PROFESSIONNELLE

Annette Gélinas explique le long déroulement ayant permis d'en arriver à un projet de Politique d'assistance professionnelle et donne les détails importants de ce projet de politique que l'exécutif juge conforme, pour l'essentiel, aux demandes de l'assemblée syndicale et qu'elle lui recommande.

Recommandation 27

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte l'entente Collège/SPECA décrite dans le document « Politique institutionnelle d'assistance professionnelle des enseignants - PO-20 ».

Proposée par David Schwinghamer
Appuyée par Louise Forget
Le vote est demandé
Adoptée à la majorité

13. AIDE À LA RÉUSSITE

Annette Gélinas explique les enjeux liés à la lettre d'entente que l'exécutif soumet à l'assemblée syndicale.

Recommandation 28

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte l'entente Collège/SPECA intervenue dans le dossier d'aide à la réussite telle que décrite dans le document « Entente entre le Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic et le Collège d'enseignement général et professionnel du Collège Ahuntsic : entente relative aux ressources allouées à l'application du plan d'aide à la réussite scolaire ».

Proposée par Robert Claing
Appuyée par Robert Arpin
Adoptée à l'unanimité

14. 27^e PAIE

Yves Coutu explique le projet d'entente que l'exécutif soumet à l'assemblée syndicale.

Recommandation 29

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte l'entente intervenue entre le Collège et le SPECA dans le dossier de la 27^e paie telle que décrite dans le document « Projet d'entente visant à atténuer les effets de l'absence de versement de salaire pour les enseignants, le 14 août 2008 ».

Proposée par Robert Thibault
Appuyée par Denise Brisebois
Adoptée à l'unanimité

15. ÉLECTIONS

15.1 Présidence des élections 2008-2009 (1 poste à combler)

Annette Gélinas propose *Paule Mauffette*. Elle accepte et est élue par acclamation.

15.2 Élection des vérificateurs pour 2007-2008 (2 postes à combler)

Hélène Forest propose *Robert St-Amour* et Mélanie Morin propose *Daniel Cholette*. Ils acceptent et sont élus par acclamation.

15.3 Conseil exécutif pour 2008-2009 (9 postes à combler)

Paule Mauffette, présidente des élections, annonce à l'assemblée que toutes les candidatures ont été reçues dans les délais prévus, que les candidates et les candidats de même que les personnes les ayant proposés ou secondés sont tous des membres en règle du SPECA et que tous les postes sont comblés par acclamation.

À LA PRÉSIDENTENCE:

Proposée par Jocelyne Hénen
Secondée par Élane Baribeault
Secondée par Giuseppe Calabrese

Annette Gélinas

SEULE CANDIDATURE RECUE, LA CANDIDATE EST ÉLUE PAR ACCLAMATION

À LA VICE-PRÉSIDENTENCE

Proposé par Marc Vautier
Secondé par Guy Racine
Secondé par Mohand Atroun

André Vincent

SEULE CANDIDATURE RECUE, LE CANDIDAT EST ÉLU PAR ACCLAMATION

AU POSTE DE SECRÉTAIRE

Michel Desmarais

Proposé par Jean-François Dubuc

Secondé par Alain Forget

Secondé par Colette Sigouin

SEULE CANDIDATURE RECUE, LE CANDIDAT EST ÉLU PAR ACCLAMATION

AU POSTE DE TRÉSORIER

Yves Coutu

Proposé par Annette Gélinas

Secondé par Daniel Cholette

Secondé par Élane Baribeault

SEULE CANDIDATURE RECUE, LE CANDIDAT EST ÉLU PAR ACCLAMATION

AUX POSTES DE DIRECTRICES ET DE DIRECTEURS (5 postes à combler):

CANDIDAT:

Mohand Atroun

Proposé par Yasser Kadiri

Secondé par Jean-François Dubuc

Secondé par Mélanie Morin

CANDIDAT:

Stéphane Gill

Proposé par Jean-François Dubuc

Secondé par Denis Laplante

Secondé par Marc Vautier

CANDIDATE:

Diane Labarre

Proposée par André Vincent

Secondée par Stéphane Gill

Secondée par Dominique Lussier

CANDIDATE:

Dominique Lussier

Proposée par Réjean Painchaud

Secondée par Julie Robert

Secondée par Colette Sigouin

CANDIDATE:

Nathalie Roussin

Proposée par Mohand Atroun

Secondée par Stéphane Gill

Secondée par Walter Tshibangu

AUCUNE AUTRE CANDIDATURE REÇUE, TOUTES LES CANDIDATES ET TOUS LES CANDIDATS SONT ÉLUS PAR ACCLAMATION

15.4 Comité des relations du travail pour 2008-2009 (2 postes à combler)

Stéphane Gill propose **Robert Thibault** comme délégué régulier et Robert Thibault propose **Stéphane Gill** comme délégué substitut. Ils acceptent et sont élus par acclamation.

15.5 Commission des études

Michel Desmarais indique les postes à combler à la Commission des études

Famille *Sciences humaines et administratives* (mandat 2008-2011) – Josée Déziel propose **Jean Karam**. Il accepte et est élu par acclamation.

Famille *Techniques humaines et administratives* (mandat 2008-2009) – Stéphane Gill propose **Lucie Paradis**. Elle accepte et est élue par acclamation.

Famille *Techniques physiques* (mandat 2008-2011) – Walter Tshibangu propose **Jean-François Dubuc**. Il accepte et est élu par acclamation.

Famille *Techniques de la santé* (mandat 2008-2011) – Jean-Jacques Lapointe propose *Pierre Bayard*. Il accepte et est élu par acclamation.

Toute provenance (2 postes à combler pour 2008-2009)

Robert Claing propose *Marie-Hélène Lapointe* et Annette Gélinas propose *André Vincent*. Ils acceptent et sont élus par acclamation.

15.6 Comité santé et sécurité pour 2008-2009 (3 postes à combler)

Yasser Kadiri propose *Hélène Forest*, Yves Coutu propose *Chantal Asselin* et René Durand propose *Denis Grondin*. Tous acceptent et sont élus par acclamation.

16. HOMMAGE À NOS 24 RETRAITÉ-ES DE L'ANNÉE

L'assemblée rend hommage aux 24 enseignantes et enseignants qui ont pris leur retraite cette année. Il s'agit des personnes suivantes : *Christian Barrette, André Beaudoin, Guy Raymond Berland, Guila Chetrit, Pierre Claver, Susanne De Lotbinière Harwood, Léopold Delsanne, Danielle Demers, Normand Ducharme, Marcel Elbaz, José Gariépy, Raymond Janelle, André Lapointe, Marie-Andrée Laurier Simard, Mary Lise Lavallée Harvey, Claude Montour, Michel Nicolas, Louise Paquin, Clément Savoie, Paul Séguin, Monique Sicotte, Gaétan St-Pierre, Jacques Tremblay et Jean Véronneau.*

Recommandation 30

Motion de félicitations

Robert Arpin, appuyé par tous les membres de l'assemblée, propose qu'une motion de félicitations soit adressée aux membres sortants de l'exécutif du SPECA et aux membres de tous les comités pour le travail accompli et le dévouement témoigné au cours de l'année scolaire 2007-2008.

Adoptée à l'unanimité

Levée de l'assemblée : l'assemblée est levée à 18 h 20.

Adopté le : _____

Présidente

Secrétaire